

« Championnat Régional de Cyclo-cross »

« Souvenir Eric Bérault »

dimanche 14 Janvier 2018 à LA VILLE DU BOIS (91)

Organisé par l'US Métro-Transports, la commission cycliste PHSY et le CRAV

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Ecoles de vélo	12h00	12h30	Selon âge	
Cadets/Féminines	12h30	13h30	30 mn	Souvenir Eric Bérault sur l'ensemble des courses
Minimes	12h30	13h31	20 mn	
Juniors et Vétérans	13h15	14h15	40 mn	
Sup Vétérans/Ancien	13h15	14h16	40 mn	
Espoirs/Senior	14h00	15h10	50 mn	
Dossards	au stade Route de Nozay à La Ville du Bois (91)			
Circuit, départs arrivées	Forêt domaniale de La Ville du Bois (91)			
Parking	En bas de la Route de Nozay, au 405 Chemin de Saint-Éloi à La Ville du Bois (91)			
Observations	<p>Présentation de la licence 2018 obligatoire. Tout coureur dûment licencié à la FSGT et engagé selon les procédures prévues au règlement Ile de France pourra participer à la course du Championnat Régional. Toutefois, pour être « podiumable », il lui faudra (sauf sur raison médicale justifiée) avoir participé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simple licencié FSGT : <ul style="list-style-type: none"> . 3 cyclocross (dates idem aux clauses ci-dessous) - Double licencié <ul style="list-style-type: none"> . soit à 6 Cyclo-cross pour les M-C et 8 Cyclo-cross pour les autres catégories entre la date du championnat régional de la saison précédente (ce championnat non compris) et la dernière épreuve avant le championnat concerné. . soit à 6 compétitions FSGT (cyclo-cross, route, VTT, piste) pour les M-C ou 8 pour les autres catégories, inscrites au calendrier officiel FSGT entre le 1^{er} septembre et la dernière épreuve avant le championnat concerné (dimanche 7 janvier). 			
Engagements Ecole	<p>engagements à envoyer aux responsables de Commissions Cyclistes ci-dessous : FSGT : gratuit ; FFC et UFOLEP : 2,50 euros à l'ordre de FSGT Ile de France</p>			
Engagements	<p>engagements à faire pour le 28 Décembre 2017 au plus tard (sur le formulaire destiné à cet effet) <u>accompagnés du règlement</u>, auprès des Commissions Cyclistes :</p> <p><u>Pour le 60 / 77 Nord</u> à Jean Pierre COURTEAUX – 36 résidence de la Marne – 77470 TRILPORT - courteaux.jean-pierre@neuf.fr</p> <p><u>Pour le 91 / 77 Sud</u> à Christian MELO – 48 rue Pierre Sémard – 91270 VIGNEUX - chmelo_91@hotmail.com</p> <p><u>Pour PHSY</u> à Jacky LEBARS - 11, rue Saint Malo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX - jalebars@numericable.fr</p> <p><u>Pour le 93</u> à Daniel LAMY – 87 rue de l'Avenir – 93240 STAINS – lamy.d@neuf.fr</p> <p>Chaque club devra s'être acquitté de la contribution annuelle de 20 euros pour 2018. Tarif : 6 euros pour tous. Chèques à l'ordre de FSGT Ile de France Engagements sur place : + 2 € (obligatoirement hors podium) Course réservée à la FSGT Engagements clos le 28 décembre 2017. Au-delà : engagements possibles, mais non-podiumable</p>			